

PROCESSUS DE CANDIDATURE MASTÈRE SPÉCIALISÉ

Préalablement à la démarche d'inscription et pour toute information complémentaire, l'équipe commerciale d'IMT-BS Executive Education se tient à votre disposition. N'hésitez pas à prendre contact avec nous ! **Contact** : execed@imt-bs.eu

IMPORTANT : toute candidature enregistrée sur la plateforme d'inscription IMT-BS ne sera **validée et examinée qu'après paiement des frais d'inscription** (Frais de traitement et d'étude de dossier) d'un montant de 80€. Ces frais **non remboursables, restent acquis même en cas de renonciation ou d'inadmissibilité**. Ces conditions sont décrites dans le [Règlement des Admissions en Mastères Spécialisés](#) **que vous devez impérativement consulter**.

Si vous êtes **candidat international primo-entrant** sur le territoire français et **hors Union Européenne**, prenez **impérativement connaissance des [conditions spécifiques](#)** avant de débiter toute candidature sur la plateforme d'inscription d'IMT-BS !

ÉTAPE 1 - CANDIDATURE EN LIGNE

1. **Créez votre profil candidat** sur la plateforme de candidature d'IMT-BS.
2. Sélectionnez le programme diplômant pour lequel vous candidatez.
3. Saisissez, **validez vos données et téléchargez les documents obligatoires**.
(Possibilité de télécharger des documents facultatifs, tels qu'un autre diplôme, lettre de recommandation ou certificat de travail, pour compléter et renforcer votre candidature.)
4. **Réglez les frais d'inscription (Frais de traitement et d'étude de dossier)** d'un montant de 80€ par CB sur la plateforme dédiée.
Conformément au [Règlement des Admissions en Mastères Spécialisés](#), ces frais sont non remboursables et restent acquis même en cas de renonciation ou d'inadmissibilité.

Détail des pièces justificatives obligatoires (Format PDF)

- C.V. détaillé en français
- Lettre de motivation argumentée (avec coordonnées : nom, prénom, adresse ...)
La lettre de motivation est un élément crucial qui doit permettre une première appréciation de vos motivations à intégrer le programme diplômant au sein d'IMT-BS, et mettre en avant l'adéquation de votre profil et projet professionnel avec le programme et ses attentes académiques.
- Photo d'identité (format JPEG)
- Copie (Recto-Verso) de la carte nationale d'identité / Passeport **en cours de validité**
- Copie du titre de séjour / visa de long séjour étudiant – VLS-TS
(pour les candidats internationaux)
- Résultat du DELF niveau B2
(pour les candidats venant de pays non francophones)
- Copie du dernier diplôme obtenu ou de l'attestation de réussite correspondante.
- Relevés des notes obtenues en Master 1 et Master 2 de l'enseignement supérieur (pour les candidats en cours de formation ou diplômés depuis moins de 2 ans).

Tout document international doit être traduit en français et sa photocopie doit être certifiée conforme à l'original

ÉTAPE 2 - ÉTUDE DU DOSSIER ET ADMISSIBILITÉ

L'admissibilité du candidat est prononcée sur la seule base du dossier du candidat. Les éléments du dossier doivent, a minima, correspondre aux critères d'admission définis par le Règlement intérieur des Mastères Spécialisés de la CGE¹ à savoir ;

« Celui-ci devra notamment justifier soit :

- Titre d'ingénieur diplômé conférant le grade de master (formations évaluées par la Commission des titres d'ingénieur, liste publiée au journal officiel) ;
- Diplôme d'une école de management, privée ou consulaire, conférant le grade de master (formations évaluées par la CEFDG, liste publiée au bulletin officiel du MESR);
- Diplôme de 3ème cycle habilité par les autorités universitaires (Diplôme national de master, DEA, DESS, ...) ou diplôme professionnel de niveau BAC + 5 ;
- Diplôme ou attestation de validation d'un niveau équivalent M1 pour des candidats ayant au moins trois ans d'expérience professionnelle en lien avec la formation visée. Une attestation d'équivalence peut être exigée par l'école (...);
- Titre inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles niveau 7 ;
- Diplôme étranger équivalent aux diplômes français exigés ci-dessus. »

Conditions d'admission dérogatoires : consulter les prérequis de chaque Mastère Spécialisé sur le site de [IMT-BS Executive Education](#).

ÉTAPE 3 – PHASE DE SÉLECTION

- Si votre candidature est déclarée admissible, vous recevrez sous 5 jours ouvrés un email de confirmation, ainsi qu'une invitation à un oral de motivation* via notre plateforme spécifique.

** L'entretien de motivation par vidéo constitue une étape décisive de la sélection. Il se prépare avec autant de soin qu'un entretien en présentiel ! D'une durée moyenne de 30 min, son objectif est de découvrir la personnalité, le parcours d'études et le projet professionnel clair du candidat. Ce qui doit permettre ainsi, de valider que les orientations du programme sont en adéquation avec les attentes et les compétences que le candidat souhaite développer, et garantir le déroulement du cursus dans les meilleures conditions.*

- A l'issue de l'entretien vidéo, chaque dossier de candidature complet est soumis à une double évaluation notée, en vue de la présentation au Jury d'Admission des Programmes Exécutive Education**.

*** Le cas échéant, IMT-BS se réserve la possibilité de vous solliciter pour un supplément d'informations ou un entretien complémentaire préalablement à l'admission.*

ÉTAPE 4 – JURY D'ADMISSION

- Etude de votre dossier par le Jury des Admissions IMT-BS Executive Education pour examen détaillé de votre candidature, y compris vos résultats aux épreuves de sélection, ainsi que tous les éléments du dossier.
- La décision du jury (admission/non admission) est communiquée par email sous 2 jours ouvrés. Les décisions et le verdict pris par ce Jury d'Admission, sont irrévocables et non susceptibles de recours.

¹ https://intranet.cge.asso.fr/assets/documents/accreditation/2023/ms/2023-2024%20-%20MS_R%C3%A8glement%20int%C3%A9rieur%20et%20d'usage.pdf

ÉTAPE 5 – PAIEMENT DE L'ACOMPTE

- **À réception du mail d'admission, et pour confirmer votre intégration, vous devez régler directement à l'école, un acompte de 450 euros dans les délais définis lors de la confirmation d'admission.**
Sans réception de cet acompte dans les délais prescrits, votre intégration n'est pas confirmée.

Les Mastères Spécialisés IMT-BS sont des programmes en alternance. Si le financement de la formation est pris en charge par une entreprise et/ou un OPCO ou tout autre organisme, l'acompte vous sera remboursé au cours du 1^{er} trimestre après la rentrée, dès réception et confirmation des accords de prise en charge.

Cet acompte est non remboursable en cas de renonciation

(Voir le [Règlement des Admissions en Mastères Spécialisés](#) pour les conditions de remboursement).

**N'hésitez pas à contacter le service des admissions si vous avez des questions ou besoin d'assistance concernant l'entretien vidéo, le paiement de l'acompte ou le suivi de votre candidature.
Nous sommes là pour vous accompagner.**